

Délibération 2023-17-CA P

Séance du 11 Juillet 2023

Extrait du recueil des actes du  
Conseil d'Administration

### **Seuil financier d'information et vote par le conseil d'administration au titre des opérations pluriannuelles portées par l'UPHF**

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière en Salle Cleuet du bâtiment Matisse sur le site du Mont Houy le mardi 11 juillet 2023 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim Artiba, Président.

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président laisse la parole à M. le Directeur des affaires financières, qui présente l'économie du dispositif.

Par la présente délibération est acté qu'est porté à la connaissance et au vote du conseil d'administration toutes les opérations pluriannuelles financées ou non gérées par l'UPHF dont le montant est **supérieur ou égal à 100 000 €**.

A partir de 100 000 € et au-dessus de 100 000 €, les opérations pluriannuelles seront transcrites dans les tableaux budgétaires réglementaires 9 soumis au vote et 10 soumis à l'information.

Après en avoir délibéré,

**Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix le seuil financier de suivi des opérations pluriannuelles.**

Valenciennes, le 11 juillet 2023

Pr Abdelhakim Artiba  
Président

**Pour : 19 voix**  
**Contre : 0 voix**  
**Abstention : 0**

